



COMMUNIQUE

Age de la retraite : la fuite en avant !

Non content d'avoir imposé une réforme injuste et inefficace en 2010 qui produit déjà des dégâts, notamment en termes de chômage, le Premier ministre, indique qu'il faudrait maintenant s'aligner sur l'Allemagne en ce qui concerne l'âge de départ à la retraite. Dans ce pays, celui-ci passera progressivement à 67 ans en 2029.

Cette fuite en avant ne réglerait pourtant rien, bien au contraire. Ainsi, alors que dans la plupart des pays européens, des dispositions similaires ont déjà été prises, remettant en cause les droits à retraite, on voit bien avec l'actualité du moment, que cela n'empêche en rien d'aller droit au mur du point de vue économique, mais qu'en revanche, c'est désastreux pour le monde du travail.

Plutôt que de se plier aux exigences des marchés financiers et de leurs agences de notation, il faut mettre en œuvre une véritable politique de l'emploi et se donner les moyens d'une relance durable par le pouvoir d'achat, une amélioration de la protection sociale et le développement des services publics.

S'agissant des retraites, ce qui doit être engagé en France, c'est également une réforme d'ampleur des financements qui prenne en compte l'augmentation de la productivité du travail, laquelle profite de plus en plus aux actionnaires et de moins en moins à ceux qui produisent les richesses.

Pour ce qui est de l'alignement sur l'Allemagne, il témoigne avec force que l'argument démographique n'a été en 2010 qu'un prétexte, tant les situations de l'Allemagne et de la France sont de ce point de vue différentes. L'Allemagne est dans une situation critique en matière de vieillissement du fait d'un taux de natalité extrêmement bas lié en particulier au sort peu enviable des femmes qui sont sommées de choisir entre enfants ou travail. A l'inverse, le taux de natalité en France est un des plus élevés d'Europe.

Rappelons enfin, que si l'Allemagne a décidé en 2007 de porter d'ici à 2029 l'âge de la retraite à 67 ans, cela ne signifie en rien que sa situation est satisfaisante. Ainsi, au moment du passage à la retraite (qui peut intervenir dans certaines conditions dès 63, voire 60 ans), 17 % seulement des salariés sont réellement en emploi.

Autant d'éléments qui confortent la nécessité d'agir nombreuses et nombreux le 11 octobre prochain.

Montreuil, le 23 septembre 2011